

Parc naturel régional du Vercors

LE PROGRAMME D'ACTION 2022

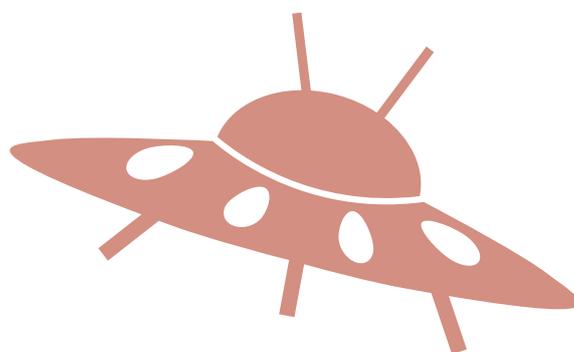
Éléments principaux



Le programme
présenté dans ces
pages est un panorama
non exhaustif des
actions poursuivies ou
engagées en 2022.

SOMMAIRE

- 4 Éducation, culture & participation citoyenne
- 9 Aménagement & transition énergétique
- 13 Agriculture & forêt
- 21 Tourisme & accueil
- 25 Biodiversité & ressources naturelles
- 29 Révision de la charte



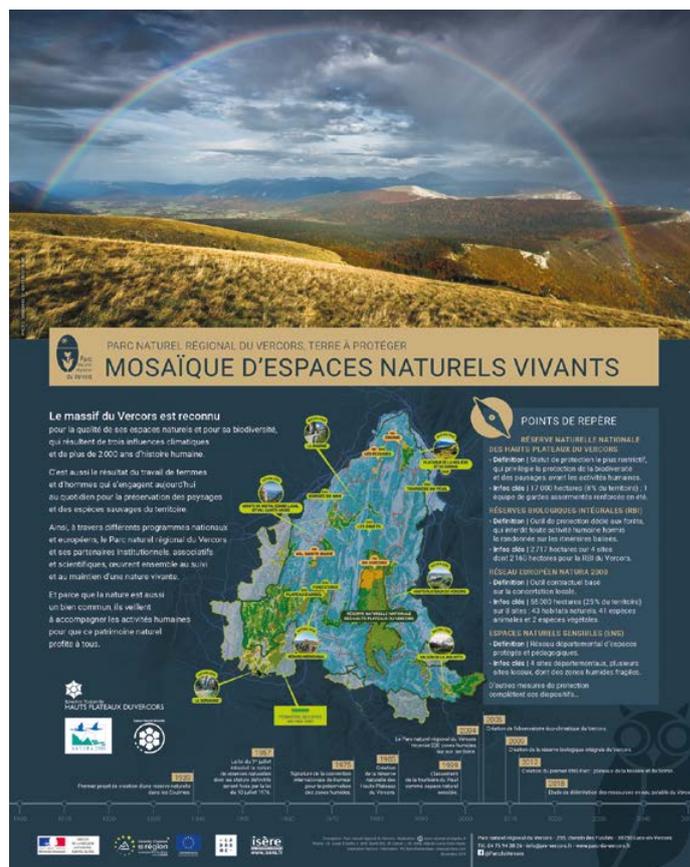


©Magda (Cie Dans tes rêves)

L'exposition Traverse

La compagnie Dans tes rêves a été mandatée par le Parc naturel régional du Vercors à l'occasion de la célébration de ses 50 ans, ainsi le projet Traverse est né, réunissant trois artistes qui - en arpentant le territoire par la mobilité douce - ont glané et semé les trésors vivants ou historiques, vécus ou rêvés des habitants et acteurs du Vercors. **L'exposition Traverse est la trace de cette aventure partagée** pendant un an et demi, reflétant la rencontre avec le Vercors par le prisme de leurs regards, écoutes et paroles artistiques. Chaque duo photo-texte révèle un trésor à facettes multiples.

L'exposition sera présentée dans le Trièves au premier trimestre 2022 puis dans le Diois. Toutes les communes peuvent accueillir cette exposition !



L'exposition itinérante

L'exposition présente les grands domaines d'interventions sur lesquels le Parc naturel régional du Vercors s'investit. Grâce à huit grands panneaux, l'exposition propose **une retrospective des grandes actions réalisées depuis 50 ans** dans les domaines de l'agriculture, la biodiversité, les espaces protégés, les paysages, l'innovation, la biodiversité, le tourisme, et l'histoire.

Cette exposition est mise à disposition des communes et de nos partenaires.



La valorisation du patrimoine

Dans le cadre de **la convention avec la Fondation du Patrimoine**, le Parc naturel régional du Vercors est en charge de l'animation des projets qui se feraient jour : **soutenir les communes dans l'émergence et la formulation de projets de valorisation et de préservation des patrimoines bâtis et naturels** et les accompagner au montage du dossier de subvention auprès de la fondation.

Le Parc naturel régional du Vercors vous accompagne techniquement et juridiquement sur les dispositifs proposés par la Fondation.

1001 nuits alpines

1001 nuits alpines est une opération partagée par de nombreux territoires alpins : il s'agit de proposer aux jeunes un temps festif basé sur le bonheur d'être en montagne et le plaisir de la parcourir, en même temps qu'on peut lui être utile. **Deux courts séjours en montagne avec bivouac seront proposés à des jeunes du territoire et des villes-portes durant l'été 2022 puis jusqu'en 2027** en partenariat avec les accueils collectifs de mineurs et autres structures socio-éducatives, dans le cadre des financements liés à l'espace valléen.

De courts séjours immersifs en montagne pour vivre les valeurs liées à cet espace de vie, appréhender la culture montagnarde alpine, découvrir ou redécouvrir ses enjeux et fragilités mais aussi et surtout partager avec d'autres jeunes et vivre l'expérience du groupe en montagne.

Lors de ces mini-séjours, nous espérons rassembler entre 20 et 30 jeunes chaque année.

Les premières années seront consacrées à la création de synergies avec les structures socio-éducatives du territoire **permettant aux jeunes des différents secteurs du Vercors et des villes-portes de se rencontrer**. Les années suivantes pourraient voir l'action tisser des liens avec d'autres espaces protégés alpins qui mettent en œuvre ce dispositif porté par le réseau Educ'Alpes pour que des jeunes du Vercors aillent à la rencontre de jeunes d'autres territoires alpins.

PLUS D'INFOS : <https://1001nuitsalpines.wixsite.com/1001na>



Les programmes scolaires en cours et à venir

Au printemps 2021, un appel à projets multi-thématiques à destination des classes de cycle 3 a été lancé, permettant d'accompagner 31 classes sur l'année scolaire 2021-2022. Pour l'année scolaire 2022-2023, un appel à projets sera lancé en mai 2022 avec certaines thématiques identiques et de nouvelles !

• **Projet scolaire pastoralisme engagé en 2021-2022**

Huit classes sont engagées depuis la rentrée scolaire de septembre 2021 dans ce projet au long cours dédié à la découverte de ce qu'est le pastoralisme sur le Vercors, son histoire et les grands enjeux auxquels il doit faire face.

Si le Parc du Vercors mène les premières séances en classe, d'autres partenaires sont associés à la mise en œuvre de ce projet pédagogique : l'association départementale d'économie montagnarde (ADEM) et la Fédération des alpages de l'Isère (FAI), des éducateurs à l'environnement et des artistes, proposant ainsi une diversité de points de vue et de manières de retranscrire les apprentissages en dehors des classes. Si cette année la photographie a été largement plébiscitée par les enseignants, le théâtre et les arts plastiques ne sont pas en reste.

• **Cinq futures aires terrestres éducatives (ATE)**

À la suite de la classe de Saint-Martin-en-Vercors (du CE1 au CM2), **5 nouvelles classes vont prétendre à la labellisation de leur future aire terrestre éducative au printemps 2022**. Des classes issues des communes d'Oriol-en-Royans, Rencurel, Sainte-Eulalie-en-Royans, Vinay et Mens (en tant que ville associée) vont passer la première partie de l'année à inventorier le vivant, étudier le fonctionnement et proposer des actions de restauration de la biodiversité ou de sensibilisation des habitants dans leurs espaces.

Pour la rentrée scolaire prochaine **2022-2023, 3 nouvelles classes seront accompagnées** par le Parc du Vercors sur ce dispositif.

• **Le Parc du Vercors Kézako ?**

Un partenariat s'est tissé avec le service Éducation de Valence Romans Agglo pour intervenir dans les classes de cycle 3 des nouvelles communes du périmètre du Parc du Vercors ayant répondu à leur appel à projet scolaire. Ainsi, 4 classes bénéficieront d'une séance spécifique pour découvrir ce qu'est un Parc naturel régional, et plus particulièrement celui du Vercors et faire le lien avec la thématique choisie par l'enseignant (pastoralisme ; eau ; énergies...).

• **Les atlas de la biodiversité communale (ABC)**

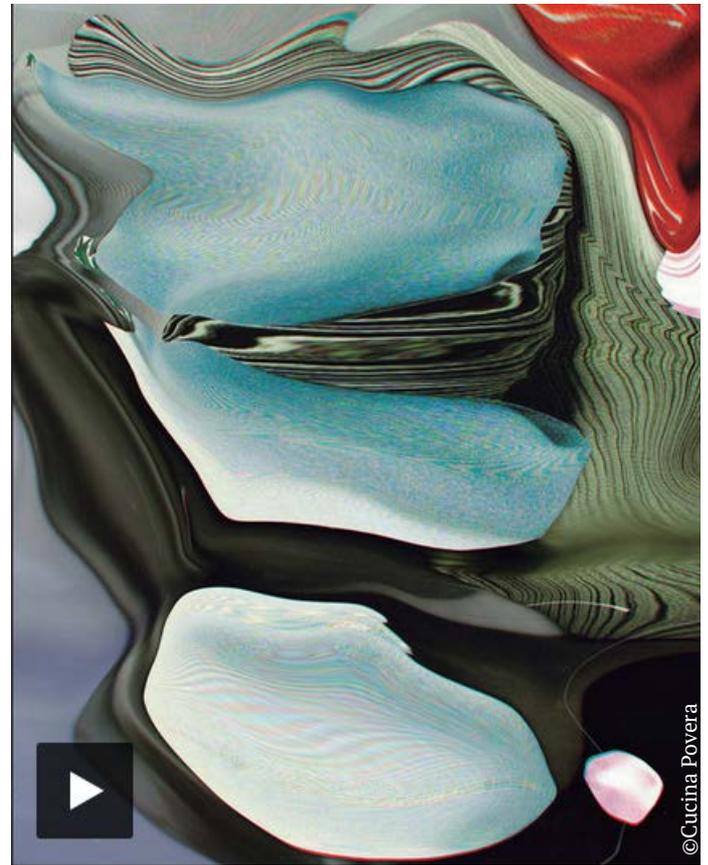
Pour l'année scolaire 2021-2022, 10 classes de cycle 3 contribuent à la réalisation de ces atlas. Les communes concernées sont Crest, Die, Saint-Guillaume, Miribel-Lanchâtre, Saint-Nizier-du-Moucherotte, Autrans-Méaudre en Vercors, Vinay, Gresse-en-Vercors et Saint-Nazaire-en-Royans. Réalisés conjointement avec les communes, des scientifiques et avec la contribution des habitants et élèves, l'ABC inventorie les milieux et des espèces présents sur la commune : il permettra de cartographier les enjeux de la biodiversité communale et débouchera vers des actions concrètes à mener pour préserver la biodiversité. **Les inventaires pourront porter au choix sur les chauves-souris, les pollinisateurs, les haies et arbres remarquables, les zones humides et amphibiens.**

Les classes seront accompagnées par un chargé de mission du Parc et d'un éducateur à l'environnement. Par l'éducation à la citoyenneté et l'éducation à l'environnement et en lien avec la commune, les élèves pourront découvrir la biodiversité locale et contribuer à sa préservation.

L'action sera reconduite en 2023 avec des classes volontaires d'autres communes engagées dans les ABC.



©Cuillatume Alger (m)



©Cucina Povera

• À venir à la rentrée de septembre 2022 : le changement climatique

Le thème du changement climatique va permettre à de nouveaux niveaux scolaires d'être accompagnés par le Parc du Vercors : **des élèves de cycle 3 jusqu'aux lycéens des établissements situés sur le Parc du Vercors et des villes-portes**. L'occasion leur sera donnée de mieux comprendre les enjeux liés au changement climatique : quelles en sont les causes et conséquences mais surtout quelles sont les solutions d'adaptation et d'atténuation. Il s'agira de former les citoyens de demain et aiguïser leur sens critique pour *in fine* adapter leurs modes de vie aux conditions changeantes. L'accompagnement du Parc du Vercors leur permettra d'engager des actions concrètes sur le territoire et/ou dans leur établissement.

Ce projet formera aussi les intervenants qui accompagnent les élèves dans les classes et sur le terrain grâce à une dizaine d'interventions. Dans l'idéal, **14 classes seront accompagnées par un jusqu'en 2027 dans le cadre du programme espace valléen**. Elles seront sélectionnées dans le cadre de l'Appel à candidatures lancé en mai 2022.

• À venir à la rentrée de septembre 2022 : à l'école de l'alimentation

Ce projet s'appuie sur un partenariat territorial entre les trois intercommunalités du groupe d'action locale Leader Terres d'EchOs, engagées dans des projets alimentaires territoriaux (PAT) ou des actions de sensibilisations à l'alimentation durable.

L'intention de ce projet partenarial entre le Parc naturel régional du Vercors et les communautés de communes du massif du Vercors, du Royans-Vercors et de Saint-Marcellin Vercors Isère est de permettre aux élèves de **comprendre les enjeux alimentaires et agricoles** pour eux et pour leur territoire, et de les accompagner vers des changements de comportements alimentaires et de consommation. Il s'agira aussi de **les impliquer et les faire participer à une action concrète** en leur proposant une immersion sur leur territoire. Enfin, le projet leur permettra d'**appréhender les interactions entre la vie locale et les activités économiques**, entre leurs usages et leurs impacts sur les milieux et les éco-systèmes, afin de contribuer à la relocalisation de la consommation ainsi qu'au développement d'une agriculture nourricière de qualité et de proximité.

15 classes pourront participer. Elles seront sélectionnées dans le cadre de l'appel à candidatures lancé en mai 2022.

Création musicale en milieu rural

Lors du projet **Chemins à ciel ouvert**, une anthropologue / Chiara Piai et un chorégraphe / Frank Micheletti proposaient en 2021 aux habitants de re-découvrir le milieu naturel d'une partie du sentier « Au fil de la Bourne » par l'expérimentation de gestes dansés. Ces rencontres ont donné lieu à des captations sonores, relatant la parole des participants mais aussi les ambiances sonores, « des paysages sonores ». Grâce à la Fédération des Parcs naturels régionaux et en partenariat avec la SACEM et le ministère de la Culture, cette action se prolonge **en 2022 pour faire entendre au public, les recherches, les voix et les ambiances sonores du projet**.

Ainsi, cette année, **la compositrice finlandaise Cucina Povera** (Maria Rossi) sera **en résidence de création en juillet 2022** dans les Parcs naturels régionaux du massif des Bauges, des Baronnies provençales et du Vercors. **Elle mettra en musique** le travail de l'anthropologue et du danseur accueillis l'an dernier avec la complicité du compositeur Vercusien Emmanuel Rousseau.

Une belle illustration des sources d'inspiration que peuvent représenter les sons de la nature et leur réinterprétation pour des compositeurs d'aujourd'hui. **Ces compositions donneront lieu à la réalisation d'un vinyle**.



©Monsieur Plant / Florian Gallère



©PNRV/Raphaële Bruyère

Des formations pour les éducateurs à l'environnement et les accompagnateurs en montagne

Dans l'objectif de porter à connaissance les thématiques et projets sur lesquels travaillent le Parc et les acteurs du Vercors, plusieurs formations sont proposées chaque année. **En 2022, le cycle de formation dans le cadre du plan d'action « Vercors : loup et territoire » se poursuivra** pour en faire profiter le plus grand nombre. **D'autres formations** seront également proposées, notamment sur **le changement climatique et l'adaptation au changement climatique**.

Il s'agit à chaque fois de faire intervenir des spécialistes des questions abordées, de porter un discours clair illustré d'exemples locaux et concrets dans une approche pédagogique adaptés aux publics respectifs des professionnels de l'éducation ou de ceux du tourisme.

Lire les montagnes

Les 9, 10 et 11 décembre 2022, le festival littéraire de territoire « Lire les montagnes » célébrera une fois de plus la diversité culturelle alpine et reliera les amateurs de montagne et de lecture du Parc naturel régional du Vercors. Pour la 8^e édition, une programmation culturelle sera proposée aux habitants pour **découvrir les Alpes par les livres, des lectures, des conférences, des ateliers d'écriture** et toutes autres activités **pour petits et grands**, une célébration internationale à l'échelle de l'arc alpin.

N'hésitez pas à contacter les médiathèques, bibliothèques du territoire si vous souhaitez participer.

Une résidence d'artiste dans les alpages du Vercors

Porté par La Halle de Pont-en-Royans centre d'art et l'association grenobloise L'envers des pentes en partenariat avec le Parc naturel régional du Vercors, le projet consiste à accueillir **un artiste en résidence 15 jours au cours de l'été 2022**. Le fil rouge sera la rencontre avec des bergères et bergers et leurs troupeaux, suivre leur quotidien, aller à **la découverte de la Réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors, et de ses acteurs**.

Il s'agira de porter un regard inédit, sensible et inattendu, sur le métier de berger et sur la Réserve naturelle.

La résidence donnera lieu à **une restitution publique au centre d'art La Halle**, ainsi qu'à la réalisation d'une édition (livre ou multiple), diffusée ensuite auprès des habitants du Vercors fin 2022.

AMÉNAGEMENT & TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Paysage...

• **Le plan de paysage « Raye et Monts du Matin »** sera lancé lors d'un évènement dédié au printemps 2022. De nombreux temps d'échanges, visites et ateliers vont ainsi se succéder pendant au moins un an sur ce secteur. Le Parc naturel régional du Vercors et Valence Romans Agglo, co-pilotes de l'action seront épaulés par un prestataire pour la phase de concertation locale notamment.

• **Les nouvelles antennes et pylônes** installés principalement dans le cadre du programme national « new deal mobile » continueront de faire l'objet de l'expertise du Parc du Vercors. Le but étant de concilier au maximum les enjeux paysagers et les enjeux techniques liés à la couverture du réseau de téléphonie mobile. Plus globalement, le Parc du Vercors restera aux côtés des collectivités pour tous les projets d'aménagement qui nécessiteront un avis ou des conseils précis.

... & urbanisme

• **Les révisions et élaborations de PLUi** (Diois, val de Drôme, Saint-Marcellin Vercors Isère) et PLU (Saint-Jean-en-Royans et Vassieux-en-Vercors) entamées par les intercommunalités et les communes feront l'objet d'un accompagnement du Parc du Vercors - en apportant toutes les connaissances utiles - notamment pour bien anticiper la prise en compte des engagements du projet de charte.

• **Pour les lauréats du programme « petites villes de demain »** (Die, La Chapelle-en-Vercors, Saint-Jean-en-Royans et Villard-de-Lans), le Parc naturel régional du Vercors poursuivra son accompagnement autour de nouveaux projets. À titre d'exemple, sur Villard-de-Lans, un atelier Hors les murs réunissant étudiants architectes de Grenoble et compagnons du devoir sera organisé ; la concertation autour d'un projet de nouvel équipement communal (bibliothèque et tiers-lieu), croisant ainsi les compétences des services Aménagement et Éducation, culture et participation citoyenne.

• Les communes de Presles, Vassieux-en-Vercors, Mari-gnac-en-diois, Combovin ou Saint-Agnan-en-Vercors notamment feront l'objet d'un accompagnement dans le cadre de leur projet d'aménagement (réhabilitation d'espaces et bâtiments publics).



Territoire à Énergie Positive TEPos 2

Avec le soutien de l'ADEME et l'appui de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des services de l'État, **une convention a été signée pour 3 ans (2021-2023) afin de mener des actions en faveur de la transition énergétique** en partenariat entre le Parc du Vercors et Grenoble Alpes Métropole.

Plusieurs travaux en cours vont se poursuivre, notamment :

- **Transpa-bois** : pour avoir **une meilleure connaissance de la provenance et des conditions d'exploitation du bois qui rentre dans les chaufferies sous forme de plaquettes**, pour influencer la filière amont. En 2022, avec l'appui des COFOR et d'un bureau d'étude, nous nous intéresserons à quelques chaufferies du Vercors et de la Métropole pour comprendre comment se font les approvisionnements et définir une méthode avec les exploitants des chaufferies pour une meilleure transparence.
- Le Parc du Vercors cherche à **soutenir les sociétés citoyennes de centrales villageoises pour développer des projets de production d'énergie renouvelable de grande taille**. C'est ainsi que l'accompagnement d'une réflexion sur l'éolien sur la communauté de communes du Royans Vercors (CCRV) en lien avec deux centrales villageoises Vercorsoleil et Portes du Vercors, va se poursuivre. Il est également prévu d'organiser des rencontres associant les sept centrales villageoises du Vercors, d'autres sociétés citoyennes à proximité et des opérateurs énergétiques publics et privés pour essayer de nouer des partenariats et investir dans de nouveaux projets.
- **Les Conversations carbone permettent de sensibiliser en profondeur un groupe de personnes** par une série de session d'échange-formation sur le changement climatique et nos comportements et choix dans la vie de tous les jours. Cette méthode précise, étayée par les sciences sociales et les ressorts de la psychologie, doit être animée par un binôme de facilitateurs formés. Le Parc du Vercors proposera **en 2022 de former une dizaine de facilitateurs** de ses différents territoires et de les accompagner afin que ceux-ci puissent à leur tour sensibiliser des personnes à leur échelle. Une session de formation est prévue en septembre.

Le projet de Réserve internationale de ciel étoilé (RICE)

Le dépôt du dossier de candidature pour l'obtention du label RICE auprès de l'International Dark Sky Association est prévu début 2022. Dans le courant de l'année, la communication sur le projet de RICE sera déployée pour mieux faire connaître et valoriser la démarche : exposition, flyer, etc.

Avec l'appui d'un stagiaire, **le Parc naturel régional du Vercors mobilisera les acteurs privés pour leur éclairage** : commerçants, zones d'activités, copropriétés, mais aussi les habitants. Une attention particulière sera portée au développement d'activités touristiques liées au ciel et à l'environnement nocturne, pour mieux les faire connaître et contribuer à leur développement. Une nouvelle formation pour les socio-professionnels du tourisme est programmée.

Un dossier de demande de financements dans le cadre du Plan de relance Avenir Montagnes a été déposé, la réponse est attendue prochainement. Par cette aide à l'investissement qui serait redistribuée intégralement aux communes, nous espérons pouvoir aider des communes de la RICE à rénover leur éclairage public en complément de l'aide apportée par les syndicats d'énergie Territoire d'énergie Drôme et Isère.



Mobilité, elle sera douce en 2022

L'ambition est de traiter les enjeux de la mobilité touristique et de la mobilité du quotidien tout en portant un regard plus précis sur le projet des « Sublimes routes du Vercors ».

Il s'agira de déterminer comment **soutenir et encourager la pratique du vélo** en veillant à un équilibre entre les territoires en matière de services, d'animations, d'aménagements, etc. **L'étude lancée en 2022** prendra en compte les schémas cyclables qui ont déjà pu être élaborés à une échelle plus fine par certaines communautés de communes.

LIRE AUSSI : [L'élaboration du schéma vélo, page 24.](#)



La valorisation des matériaux biosourcés

L'année 2021 fut une première étape exploratoire sur le sujet des matériaux biosourcés. **En 2022**, le Parc du Vercors approfondira la thématique en réalisant, grâce au renfort d'une stagiaire, **un état des lieux** de l'offre (les artisans) et de la demande en terme d'**auto-réhabilitation accompagnée** ainsi qu'une étude pour **analyser les possibilités d'approvisionnement en isolants biosourcés et la demande des particuliers**. Par ailleurs, **un guide sur la réhabilitation thermique des bâtiments** devrait être élaboré et rédigé en incluant les écomatériaux (sous réserve des financements dédiés).

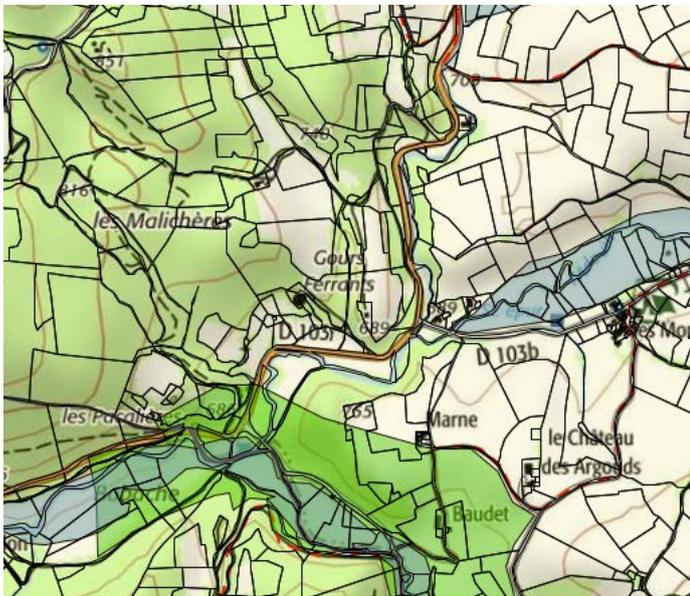


Programme SEQUOIA, ça pousse toujours !

Les Parcs naturels régionaux du Vercors et de Chartreuse, l'AGEDEN et Territoire d'énergie Isère (TE38) proposent aux collectivités de les accompagner sur **les démarches et études préalables à la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics**.

Le dispositif se poursuit en 2022 avec un financement de 50 % apporté à **des audits énergétiques, des stratégies de rénovations et des conseils personnalisés aux communes**.

En 2022 le Parc du Vercors mettra à disposition des communes qui en font la demande, un kit d'analyse des bâtiments comprenant une caméra thermique, des enregistreurs de température et d'autres outils permettant de mieux comprendre sa facture énergétique afin de la réduire.



Système d'information (SIT/SIG)

Cette année encore, il s'agit de **poursuivre le développement du Système d'Information Territorial et l'assistance aux collectivités adhérentes** en les accompagnant dans l'utilisation ou la création de leurs bases de données métiers. Dans ce cadre, l'accent sera notamment mis sur les données réseaux. Des outils cartographiques en ligne spécifiques, aussi nommés « applications », pourront être créés en 2022 pour répondre aux besoins exprimés par les collectivités dans la continuité des services proposés ces dernières années. Nous serons également en appui technique pour **l'ouverture et la diffusion des données géographiques** concernant l'obligation faite aux collectivités de mettre à disposition les données récoltées grâce aux deniers publics.

Vers plus de libre et de mutualisation

Le Parc naturel régional du Vercors est engagé depuis plusieurs années déjà dans la mouvance des **logiciels libres** (un logiciel libre ou open source est une application ou un ensemble d'applications développées par une communauté. Il peut être librement copié, installé et n'importe qui peut en améliorer le code, ce dernier profite ainsi à toute a communauté).

Le Parc du Vercors poursuivra ses **développements de technologies web-SIG libre via Lizmap** en transférant ses applications petit à petit sur cette solution. Cette année, **geotrek qui propulse le site Vercors rando va passer en version 3** afin d'offrir une meilleure expérience aux randonneurs. L'utilisation de **Geonature sera renforcée** pour les gardes et éco-gardes du Parc. Quant à l'application **Liber-tempo** (gestion des congés), elle sera corrigée et stabilisée avant de se doter de nouvelles fonctionnalités, ceci en collaboration avec d'autres Parcs naturels régionaux.

Enfin, le Parc du Vercors mutualise, avec d'autres Parcs d'Auvergne-Rhône-Alpes, un géomaticien/gestionnaire de bases de données, ainsi que des serveurs, ce qui lui permet de gagner en compétences et d'effectuer des économies d'échelle. Ces serveurs hébergent actuellement les applications Geonature, Geotrek, Lizmap, et bientôt d'autres services.



Soutien aux races et variétés locales

Cheval du Vercors de Barraquand

Nous poursuivrons le soutien à l'association nationale cheval du Vercors de Barraquand et au développement des filières de son utilisation afin d'assurer sa valorisation économique. Nous l'accompagnerons également dans la mise en place d'**un outil pédagogique à destination des scolaires et des familles** afin de sensibiliser ses publics à cette race locale ainsi que par **la réalisation d'un film promotionnel à destination des utilisateurs professionnels et particuliers de la filière équine** montrant la polyvalence de la race, ses qualités, ses aptitudes... afin de conquérir de nouveaux débouchés commerciaux.

La Villard-de-Lans (ou « Villarde »)

Après le soutien porté à l'OSUERAR (Organisme de Sélection agréé par l'Union Européenne des Races Alpines Réunies qui a en charge notre race locale) pour la création d'un nouveau site web, nous le soutiendrons pour la mise en place d'autres **outils nécessaires à la promotion et la valorisation de la race** et participerons aux manifestations locales, régionales, nationales. Suite au travail mené fin 2019 sur la caractérisation de la viande de Villarde en terme de qualités bouchères, organoleptiques, nutritionnelles, nous accompagnerons la finalisation de ce travail qui devrait permettre **une communication pour promouvoir cette viande locale**. De même, nous accompagnerons l'OSUERAR dans **la sélection génétique en vue d'une production de lait par vache un peu plus élevée**.

Patrimoine domestique végétal

Il s'agit de réaliser **un inventaire du patrimoine végétal domestique du Vercors ; de valoriser les résultats** (production de semences, aménagement du paysage...) et de proposer des réunions publiques pour **créer un réseau d'acteurs mobilisés** sur la thématique en vue d'une valorisation économique de filières émergentes ou innovantes. Après un stage exploratoire de trois mois en 2021, **le projet va se lancer en 2022**.



Agroforesterie

Le Parc du Vercors poursuivra son **action d'animation « Plantons des haies » sur les secteurs isérois et drômois** en lien avec les chambres d'agriculture respectives et des partenaires tels que la LPO, les fédérations départementales des chasseurs etc. afin d'accompagner au mieux les exploitants souhaitant remettre des arbres dans leur système. Pour donner de l'ampleur à cette action, le Parc du Vercors accueillera un stagiaire en fin d'étude pour **relever les différentes formes d'agroforesterie sur le territoire**, les besoins en accompagnement et définir les perspectives de développement.

Cette action vise **un accompagnement individuel des agriculteurs pour conforter la résilience de leur exploitation**, mais a aussi une portée territoriale en consolidant la trame verte et la richesse paysagère du Vercors.

Agriculture et environnement

Le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

Il a été élaboré en 2014 pour proposer aux agriculteurs en 2015, 2016 et 2017 des Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) principalement sur les espaces Natura 2000. Près de 100 exploitations agricoles et groupements pastoraux se sont engagés, pour un montant supérieur à 2 millions d'euros sur les 5 ans de contrats.

Un nouveau PAEC est à construire au cours de l'année 2022 avec nos partenaires pour proposer aux agriculteurs des MAEC légèrement revues et corrigées, toujours sur des contrats de 5 ans à partir de 2023.



Le Concours dit des « prairies fleuries »

Le concours valorise les bonnes pratiques des éleveurs en matière d'équilibre agro-écologique des prairies et parcours et montre au grand public que des agriculteurs contribuent à la biodiversité. Nous organisons un concours annuel depuis 2010, en changeant de secteur géographique chaque année. Les gagnants locaux concourent ensuite au concours général agricole des pratiques agro-environnementales prairies et parcours. Le Vercors est certainement le territoire qui a présenté le plus de parcelles : 126 parcelles depuis 2010 de 90 élevages différents, avec des 1ers prix nationaux à plusieurs reprises. Nous avons obtenu des premiers prix nationaux en 2012, 2013, 2016 et 2017. **En 2022, l'organisation d'une nouvelle édition est prévue avec la communauté de communes du Royans-Vercors.**



La valorisation des prairies naturelles dans les exploitations en AOP Bleu

En lien étroit avec le SIVER, il s'agira de valoriser une enquête réalisée en 2018 (par des étudiants et une stagiaire), ainsi que des visites de parcelles faites en 2019 avec l'INRAE et la chambre d'agriculture de la Drôme (dans le cadre d'un programme pluriannuel d'actions avec ces partenaires).

En 2021, un suivi de parcelles a été fait par l'INRAE avec analyses, des diagnostics approfondis ont été réalisés sur 6 exploitations. **Un compte-rendu de ces éléments à la filière est prévu en 2022 afin de lui permettre de définir ses orientations sur les fourrages et les systèmes fourragers dans les exploitations agricoles pour les années futures.**



Clairette de Die et biodiversité en Gervanne

Ce projet, initié en partenariat avec le syndicat de la clairette de Die et des vins du Diois en 2019, a permis d'accompagner 9 exploitations viticoles avec 800 nichoirs posés (pour mésanges et chauves-souris), des haies et des arbres isolés plantés, pour perpétuer ce patrimoine agricole favorable à la biodiversité (insectes pollinisateurs, nidification d'oiseaux...). Par ailleurs, l'ensemble des parties-prenantes de ce projet (la cave de Die-Jaillance, la chambre d'agriculture de la Drôme, Agribiodrôme, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, la communauté de communes du Val de Drôme, celles du Crestois et du Pays de Saillans, l'association Lysandra, ainsi que les financeurs, le Leader Vallée de la Drôme et la Fondation du Patrimoine) ont la volonté de **poursuivre et étendre le projet à l'ensemble de la zone d'appellation clairette de Die dès 2022.**



L'adaptation au changement climatique dans l'élevage

Plusieurs travaux techniques et scientifiques ont été portés sur le Vercors pour analyser les évolutions climatiques passées et à venir et leur impact sur les ressources. Le Parc du Vercors proposera **aux éleveurs du territoire une matinée thématique le 25 mars 2022** en partenariat avec l'INRAE et les chambres d'agriculture de la Drôme et de l'Isère pour partager ces résultats et définir les priorités en vue de travailler sur les leviers d'adaptation des élevages de montagne.

Il importe que les stratégies d'adaptation au changement climatique soient aussi favorables à son atténuation. Des diagnostics Cap'2ER® (calcul automatisé des performances environnementales pour des exploitations responsables) vont être réalisés dans les fermes déjà mobilisées sur le sujet dans le cadre du TEPos avec Grenoble Alpes Métropole afin d'identifier collectivement les leviers de réduction des gaz à effet de serre pour les systèmes extensifs de montagne.



Soutien au pastoralisme

Alpages Sentinelles

Alpages sentinelles est un réseau à l'échelle des Alpes, soit 31 alpages répartis sur 7 territoires dont **4 alpages sur le Vercors** investis dans le programme (La Molière, Darbou-nouse, Grande cabane et Jocou). Ce réseau cherche à analyser, comprendre et anticiper **les effets du changement climatique sur les territoires pastoraux**. Les éleveurs sont impliqués dans l'analyse des observations réalisées. En 2022, nous poursuivrons le suivi et participerons au réseau pour la 9^e année.

Plans Pastoraux Territoriaux (PPT)

Cette procédure régionale permet de mobiliser des crédits d'investissement pour l'activité pastorale (équipements, réouverture, communication...). Nous portons un PPT sur la Réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors (RNHPV) pour 5 ans depuis 2019. Cinq communautés de communes portent également un PPT qui concerne pour partie le territoire du Parc du Vercors.

Installation et renouvellement

État des lieux sur le territoire

La publication des données du recensement agricole conduit en 2020 va permettre de partager **un diagnostic de la dynamique agricole** sur le Parc naturel régional du Vercors au cours des **10 dernières années** et d'engager l'ensemble des partenaires dans une réflexion sur une feuille de route pour **consolider l'installation**.

Diagnostic agricole sur la commune de Die

Le Parc naturel régional du Vercors accompagne la commune de Die, en partenariat avec la communauté de communes du Diois, dans la réalisation **d'un diagnostic agricole** utile aux élus dans leurs choix d'aménagement. Ce travail réalisé par un stagiaire, constituera **une étude de cas illustrant les enjeux croisés** de diversification et de transmission des exploitations, de préservation des ressources et des paysages et d'aménagements du territoire. Il sera complété **d'une analyse des paysages agricoles et naturels de la commune**, dans le cadre d'un projet de fin d'étude d'une étudiante en paysagisme.





©PNRV Pierre Mayade



L'alimentation

Le Projet Alimentaire Territorial du Royans Vercors

La communauté de communes du Royans Vercors a élaboré un projet alimentaire territorial qui a été labellisé pour les années 2021 et 2022. Le Parc du Vercors, qui a accompagné cet ensemble de communes dans sa réflexion est partenaire des actions portées. En 2022, il sera mobilisé dans l'organisation : • **Un Educ'tour** : les producteurs locaux seront invités à découvrir le métier des metteurs en marché et restaurateurs du territoire. • **De formations à la pédagogie** auprès des producteurs faisant de la vente directe. • Du déploiement d'**un outil en ligne de géolocalisation des producteurs** du secteur. • La conception d'**un livret pour sensibiliser au manger/consommer local**. • **Un sourcing des produits locaux** à destination de la restauration collective.

Le Parc du Vercors poursuivra également la mise en œuvre des actions initiées en 2021 : la valorisation des produits locaux dans les grandes et moyennes surfaces, faciliter l'accès aux produits locaux pour les consommateurs, habitants comme touristes...

Le projet alimentaire inter territorial (PAiT)

Le projet alimentaire inter territorial de la grande région grenobloise réunit 9 territoires, son ambition est d'améliorer la qualité de l'alimentation des résidents et d'augmenter la part des produits locaux tout en favorisant une agriculture résiliente et durable. De nombreuses actions sont conduites en coopération entre les territoires et avec des partenaires socio-économiques (chambre d'agriculture, collectif autonomie alimentaire, AURG).

• *Accompagnement au changement et mois de la transition alimentaire*

Pour la troisième année consécutive, les partenaires du PAiT vont organiser **le mois de la transition alimentaire, du 23 septembre au 23 octobre 2022**. Pendant ces quatre semaines, il s'agira de valoriser toutes les initiatives proposées pour aller vers une alimentation locale et de qualité. Producteurs, associations et collectivités sont largement invités à y participer !

• *Accompagnement de la restauration collective*

Les exigences de la loi EGALIM en matière d'approvisionnement durable pour la restauration collective deviennent effectives en 2022. Pour aider les collectivités à répondre à ces attentes, mais aussi parce que la restauration collective est un levier fort de transition alimentaire, les acteurs du PAiT proposent **un programme de formations à destination des élus et agents de la restauration du territoire**.

• *Prospective pour une alimentation durable*

Élus et acteurs du système agricole et alimentaire du territoire du PAiT vont travailler à l'élaboration d'une prospective à l'horizon 2050 de l'agriculture et de l'alimentation du territoire. En tenant compte des enjeux climatiques et environnementaux, il s'agira de **définir le futur souhaitable pour notre territoire et de décliner les feuilles de route** adaptées sur chaque secteur. Rendez-vous le 23 juin pour prendre connaissance de cet horizon commun lors du Conseil de l'alimentation.

Valoriser les productions locales

La 21^e Fête du Bleu du 23 au 24 juillet 2022

Avec nos partenaires, dont le Syndicat Interprofessionnel du bleu du Vercors-Sassenage (SIVER), l'association des producteurs fermiers du Vercors (APFV), le collectif d'éleveurs, la commune d'accueil Saint-Laurent-en-Royans ainsi que la communauté de communes du Royans-Vercors, nous organiserons cette grande fête populaire le dernier week-end de juillet à Saint-Laurent-en-Royans. C'est une occasion unique de découvrir la richesse de l'agriculture locale dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Rythmée par le comice agricole et de nombreuses animations, la Fête du Bleu est aussi l'occasion de découvrir le patrimoine, les savoir-faire et toutes les spécificités du secteur géographique où elle s'installe.

Collaborations avec l'AOP bleu du Vercors Sassenage

Nous soutenons le SIVER dans ses différentes missions :

- Rendre accessible le nouveau cahier des charges à tous les opérateurs de la filière en apportant des réponses techniques et financières à chacun d'eux.
- Développer la notoriété de la filière par des actions de communication (Fête du Bleu, Salon international de l'agriculture...).
- Travailler sur la place et le rôle des prairies naturelles dans les exploitations engagées dans l'AOP.

Soutien au réseau des fermes du Vercors

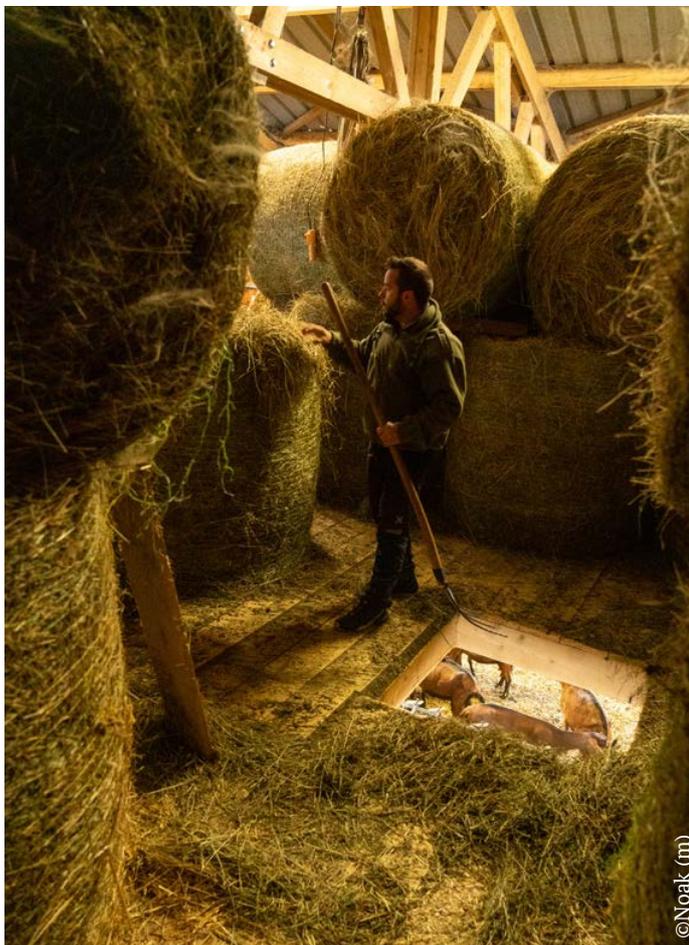
Nous poursuivons le soutien à l'association des producteurs fermiers du Vercors créée en 2019, et au développement de ses actions de promotion et de défense de la production fermière sur le Vercors via le **renforcement de la visibilité** des producteurs sur le territoire, des **événementiels** et via le **numérique** ; la consolidation de l'offre par l'élaboration d'un catalogue de produits locaux permettant l'approvisionnement des buffets, paniers festifs... ; la sensibilisation du consommateur local ou de passage au « consommer/manger local »...

Marque Valeurs Parc naturel régional

Depuis 2019 et le lancement officiel de la marque nationale Valeurs Parc naturel régional sur le territoire, **41 exploitations se sont vues attribuer ce label** qui se retrouve sur la viande bovine, ovine, caprine, les fromages et produits laitiers fermiers, les truites et salmonidés, les plantes à parfum aromatiques et médicinales, le miel et les produits de la ruche. **En 2022 nous prévoyons de poursuivre les audits sur les productions déjà marquées mais également de la déployer sur le porc, les volailles et œufs dont la marque a été validée fin 2021.** D'autres produits vont faire l'objet d'une demande de marquage à la commission nationale tels que **les légumes et fruits...** suite aux demandes de producteurs intéressés. **Des actions collectives sur les marges de progrès** (exemple : le photovoltaïque...) seront organisées en 2022. **Les actions de promotion et de communication se poursuivront** et s'étofferont notamment via la fédération des Parcs naturels régionaux, la participation aux événementiels, la réalisation de nouveaux outils de communication...



©Lucie Morailhon (m)



©Noak (m)



©Raphaële Bruvère



L'adaptation au changement climatique des forêts

Le changement climatique est un enjeu majeur pour la forêt qui, fragilisée par des épisodes de sécheresse répétitifs ainsi que par des épisodes violents, peut faire l'objet de dépérissements.

Les acteurs de la filière du Vercors s'emparent de la question, et après un premier forum en octobre 2021 ayant permis de partager l'état des lieux et d'échanger sur les pistes d'actions, des groupes de travail vont se constituer au sein du groupement des sylviculteurs Vercors Isère pour **initier des visites de terrain et des expérimentations en parcelles**. Le Parc naturel régional du Vercors s'attachera à **recenser les initiatives portées par l'ensemble des acteurs** sur le territoire et à organiser la diffusion des connaissances.



©DR

Affouage 2.0

L'affouage est un dispositif permettant aux habitants de certaines communes de bénéficier à tarif réduit de lots de bois de chauffage provenant de la forêt communale. Après un premier état des lieux conduit en 2021, **un accompagnement des communes souhaitant faire émerger de nouvelles formes d'affouage va se conduire en 2022**, dans le cadre d'un financement Leader du groupe d'action locale du Trièves auquel le Parc du Vercors est associé. L'objectif est de renforcer l'attractivité de la pratique et de dépasser les problématiques de rentabilité et de sécurité pour les communes.

La forêt, ses métiers et le grand public

Fort du succès des années précédentes, l'opération « **Vis ma vie de bûcheron** » revient en 2022 dans le Vercors, pour une cinquième édition.

Dans la continuité des précédentes années, il s'agira de faire découvrir au grand public la forêt et la gestion forestière par la voix de celles et ceux qui la pratiquent. Sept demi-journées, qui se tiendront chaque semaine au cours de l'été, permettront à ceux qui le souhaitent de visiter de véritables chantiers forestiers, en bénéficiant de l'éclairage des professionnels et d'un temps d'échange privilégié.



©Guillaume Aizer (m)



© Gaetan Mah

Concilier les usages en forêt

Animation du dispositif Sylv'ACCTES*

Les territoires qui souhaitent adhérer à Sylv'ACCTES définissent des itinéraires techniques sylvicoles - qui permettent notamment aux forêts d'accroître leur potentiel de stockage de carbone et de préserver la biodiversité, et paient une adhésion. Ainsi les propriétaires et gestionnaires forestiers peuvent bénéficier d'aides afin de réaliser des travaux s'inscrivant dans le cadre des itinéraires techniques définis. Le Parc du Vercors s'est doté d'un Plan Sylvicole de Territoire (PST) en 2020. **Il s'agira cette année de poursuivre et d'amplifier son animation en organisant notamment une journée d'information à destination des propriétaires forestiers privés comme publics.**

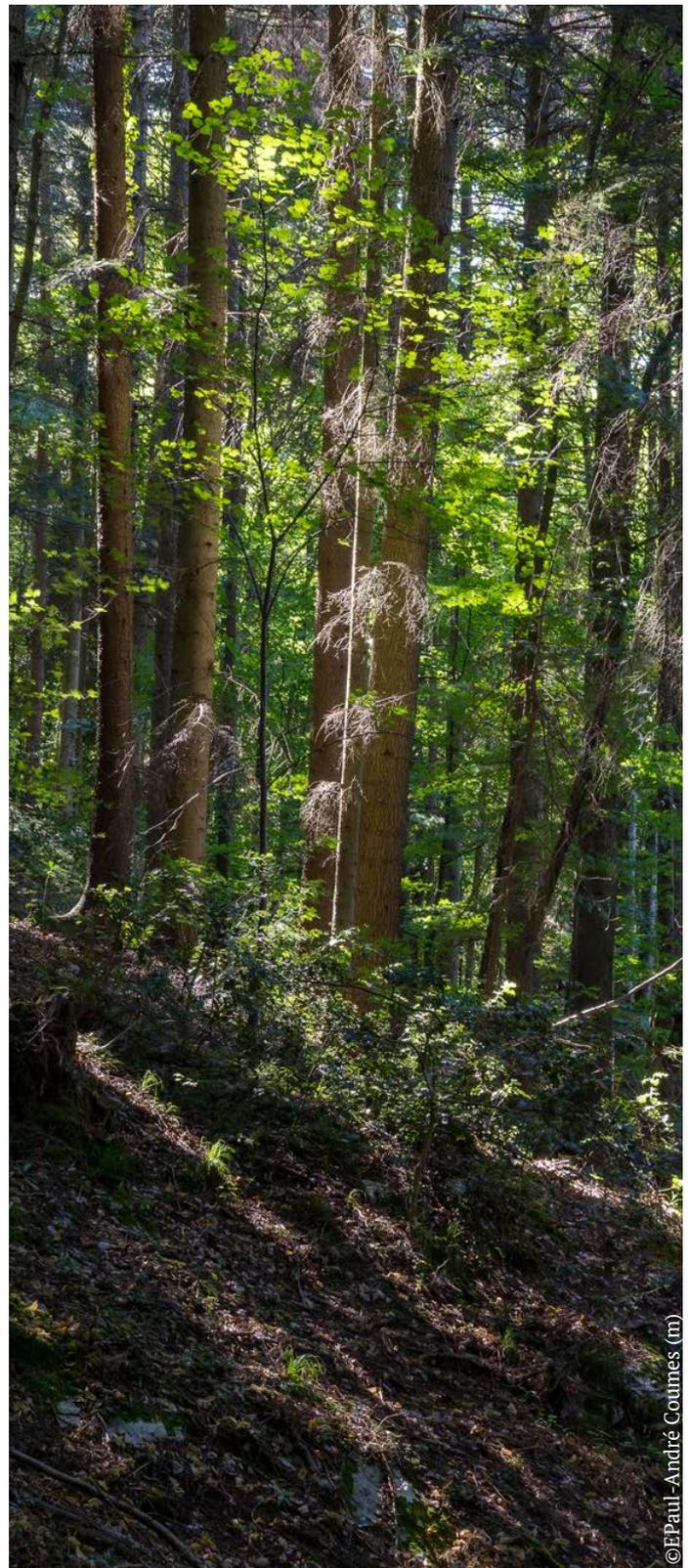
* interface de financement entre mécènes et propriétaires/gestionnaires forestiers gérée par une association.

Équilibre sylvo-cynégétique

La forêt du Vercors - à l'image d'une dynamique nationale - souffre par endroits d'un déséquilibre sylvo-cynégétique, c'est-à-dire que la faune sauvage consomme une trop grande partie des semis nécessaires à la régénération de la forêt. Nous allons assurer **l'animation technique du site Observatoire Grande Faune et Habitats (OGFH)** sur le secteur des Quatre-Montagnes, en lien étroit avec la communauté de communes du massif du Vercors qui pilote le dispositif. Concrètement, il s'agit de **suivre un certain nombre d'indicateurs** permettant de quantifier le plus objectivement possible le phénomène et **de partager ces résultats** en organisant des réunions entre les partenaires en particulier forestiers et chasseurs. **La participation aux autres sites OGFH sur le versant Drôme est également prévue.**

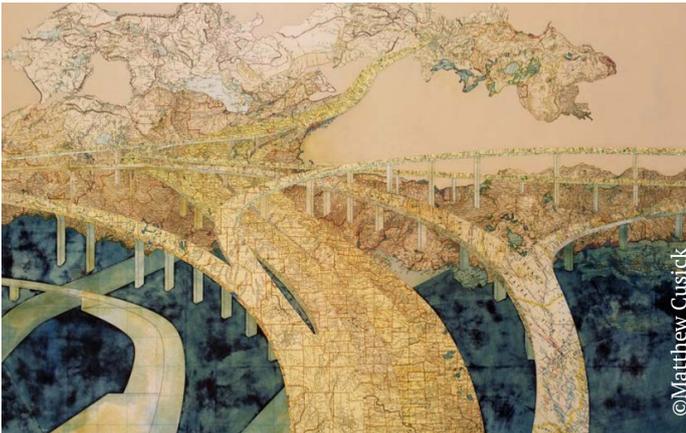
Sylvo trophées : un concours sur le territoire

Initié par le Parc naturel régional du Haut-Jura, **le concours SylvoTrophées est le pendant forestier du concours des Prairies fleuries.** Il s'agit de permettre aux propriétaires forestiers (publics et privés) qui le souhaitent de présenter leurs parcelles au concours. Le Parc naturel régional du Vercors, en lien avec sa commission forêt, en organisera un **en 2022 sur le secteur du Vercors drômois.**



© EPaul-André Coumes (m)

La thématique retenue est « la futaie irrégulière de montagne ». Les parcelles candidates feront l'objet d'une évaluation par un jury chargé d'apprécier trois dimensions : l'économie, le social et l'environnemental. La parcelle primée sera récompensée par un trophée, lequel sera remis à l'occasion de la traditionnelle Fête du Bleu.



Sports de nature

- **La gestion des sports de nature** est réalisée conjointement avec les deux départements.
- Trois chantiers principaux sont prévus : **l'appui à la définition du nouveau schéma départemental des sports de nature de la Drôme, la gestion de la fréquentation** (Drôme et Isère) en lien notamment avec les politiques de promotion, **la mise en cohérence des outils numériques**.
- Par ailleurs, le travail sur **Biodiv'sport** se poursuit désormais à l'échelle nationale et permet de faire apparaître les zones de sensibilité sur les applications numériques.
- **Les commissions Canyon** de chaque département, permettent de définir les priorités de travail et la répartition des actions entre les partenaires : réouverture et aménagement du parking du canyon du Versoud (à La Rivière), finalisation de la charte sur le canyon de la Comane, échanges et programmation avec la nouvelle association des professionnels du canyon en Drôme.
- **Une charte de bonne pratique pour la Highline** sera co-élaborée avec les associations de pratiquants.
- Le travail sur **les gestions des équipements d'escalade** se poursuit (notamment via l'application Biodiverticale qui met en relation des équipiers de voies d'escalade et des gestionnaires d'espaces naturels).
- Enfin **la commission « Vercors en partage »** poursuit aussi sa mise en réseau territoriale avec les organisateurs de manifestations.

Randonnée et sentiers

- **La gestion des 4 600 km** d'itinéraires de promenade et de randonnée représente sur le terrain un travail du quotidien mené principalement par **les écogardes** du Parc du Vercors.
- Sur les communes autour de Clelles (Trièves) va se poursuivre l'important travail de ré-aménagement des circuits balisés : l'équipement de la signalétique (panneaux directionnels) et du balisage (marquage peinture).
- Cette année, **les GTV à VTT font peau neuve** avec la sortie prochaine d'un nouveau topo-guide en partenariat avec les éditions Glénat et un nouvel itinéraire de traversée du Trièves, reliant Grenoble à Lus-la-Croix-Haute.
- **Le carto-guide Royans Isère – Coulmes sera réédité** en partenariat étroit avec Saint-Marcellin Vercors Isère communauté. Une importante refonte du document puisque ce dernier sera étendu à l'ensemble du périmètre de la Communauté de Communes.
- Le **chantier de jeunes** en partenariat avec l'association internationale **Concordia** se déroulera à l'automne sur la commune de Châtillon-en-Diois (secteur col de Côte chèvre).
- **L'application Vercors Rando sera aussi améliorée** avec une nouvelle version spécialement étudiée pour faciliter la lecture des usagers. De nouveaux enrichissements thématiques sont prévus.

PLUS D'INFOS :

Vercors rando : <https://rando.parc-du-vercors.fr>



Les chemins de la liberté

Depuis 20 ans, le réseau des sites commémoratifs et muséographiques de la Résistance : *Les chemins de la liberté* propose de découvrir les hauts lieux de mémoire de la Résistance en Vercors. Piloté par le mémorial de la Résistance à Vassieux-en-Vercors et géré par les communes, neuf sites emblématiques sont valorisés dans la brochure éponyme. **Plusieurs sites supplémentaires figureront dans cette brochure** notamment sur les communes de Gresse-en-Vercors, Chichilianne, Tréminis, Grenoble, Sassenage, Villard-de-Lans, Autrans-Méaudre-en Vercors, Omblyze (plateau d'Ambel), Saint-Martin-en-Vercors.

Par ailleurs, **dans le cadre du déploiement des « sublimes routes du Vercors », de nouveaux parcours de découverte du Vercors sont prévus intégrant la thématique de la Résistance** (stèles diverses, plaques, lieux de maquis, nécropoles, sépultures, œuvre d'art, etc.) : des itinéraires de durées variées, proposant différents moyens de déplacement, complétés par d'autres prestations : guides, restauration, hébergement...

Puis, en lien avec les communes partenaires et volontaires, il conviendra de mobiliser les acteurs locaux en vue d'animer chaque site et chaque itinéraire : conférences, commémorations, événements, expositions, land art...

Une cohérence et une unité étant nécessaire pour promouvoir lisiblement l'ensemble de cette offre à l'échelle du massif, le Mémorial reste le pilote coordonnateur du projet.

Au mémorial de la Résistance

Les formes de résistances contemporaines sont inscrites dans la stratégie du Mémorial et dans sa nouvelle muséographie. Le nouveau film de la dernière salle, interroge les traces et l'héritage de la Résistance dans le Vercors d'aujourd'hui tant dans les paysages que dans les consciences. C'est la première étape d'une refonte muséographique qui met en exergue la notion d'engagement à travers des faits historiques notables.

L'offre de découverte du Vercors basée sur les faits de Résistance sera consolidée pour faciliter la compréhension et la transmission de cette période et de ces événements historiques.

Les autres actions finalisées en 2022 :

- **Le nouvel espace** - l'espace C - est complètement revu, il comprend le mur des engagements et l'application numérique sur l'engagement. Il a pour objectif d'amener le visiteur à une introspection en miroir de situations réelles ou fictives en lien avec la période de la Résistance.
- Mise en place d'un « **mur des engagements** » témoignant du parcours d'une centaine de personnes ayant joué un rôle pendant la Résistance.
- Création d'une **application numérique** mettant le visiteur devant des choix dans une fiction afin de faire ressentir quelques uns des mécanismes qui conduisent à s'engager, à résister dans une situation de conflit.

Au musée de la Préhistoire

Si le contenu scientifique diffèrera peu du parcours actuel, ce dernier sera réorganisé autour du **silex comme fil rouge** - point de départ des questionnements sur cette période - **et du geste qu'il génère** pour le produire ou s'en servir. Il s'agit de comprendre comment l'homme a développé une technique pour maîtriser son environnement et par ricochet d'interroger notre monde contemporain, à travers cette histoire, d'interroger la relation de l'homme à son environnement et à la nature. **En 2022 la rénovation muséographique se concentrera sur l'introduction de la visite et l'atelier de taille.**



Inspiration Vercors

Après sa création, sa période d'installation et une prise de recul sur les premiers cycles d'actions engagées, la marque Inspiration Vercors prend le chemin d'une nouvelle étape pour conforter une offre outdoor ; affirmer davantage la singularité du Vercors ; élargir la communauté et les cibles en accord avec les valeurs Inspiration Vercors ; mieux identifier les retombées de ses opérations.

La marque s'appuiera sur une offre structurée et qualitative, développée par les offices de tourisme et le Parc du Vercors via quatre axes :

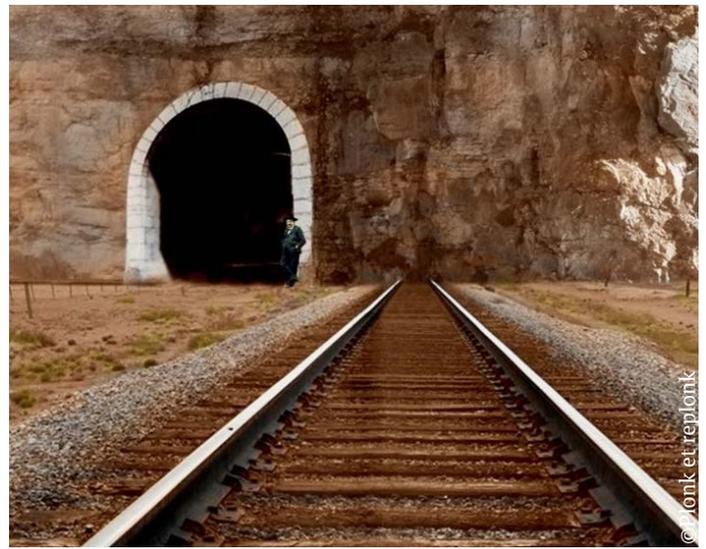
- La mise en avant **des paysages, des pratiques outdoor, et d'un « pays à vivre »**, en adaptant ces « piliers » de la destination aux attentes et besoins des clientèles. **Les itinérances deviennent notamment un axe fort.**
- Des thématiques qui font la singularité du Vercors mais restent encore trop méconnues du grand public vont enrichir la promotion de la destination : **le goût/terroir et les races, la richesse culturelle, les histoires du Vercors, l'hiver.**
- Renforcer **le sentiment de responsabilité collective** autour des usages et du partage du territoire.
- **Développer la collaboration et le réseau** entre l'ensemble des acteurs de la destination.

Quelques actions en 2022 :

- Renforcer la visibilité et l'accès aux **solutions de mobilité** : mise en place d'un document d'information sur les offres et services pour venir et circuler dans le Vercors.
- **Promotion digitale** : évolution du site web
- Promotion presse : accueil de **deux émissions de la RTBF** *Le beau vélo de Ravel* (Vercors Drôme et Quatre-Montagnes) et *Grandeur nature* (Trièves et Diois)
- Promotion **influenceurs** : organisation d'un Instameet* à Villard-de-Lans – Corrençon-en-Vercors
- **Missions photos** dédiées aux nouvelles thématiques
- **Label Partners** Inspiration Vercors : collaborations et ateliers d'échanges avec **les nouvelles filières** (producteurs, manifestations, centres de vacances)
- **Itinérance** : groupe de travail institutionnel pour se coordonner sur le sujet.

*Un Instameet est un événement conçu pour des utilisateurs d'Instagram généralement dans le but de présenter les attractions ou activités d'une région ou d'un lieu spécifique sur ce réseau social.





L'élaboration du schéma vélo

Dans le cadre du programme Espace Valléen, le Parc naturel régional du Vercors a proposé d'assurer **la maîtrise d'ouvrage de l'opération « Schéma de développement de l'usage du vélo »**, une étape préalable à la création d'aménagements et services ultérieurs.

Ce schéma de développement de l'usage du vélo devra contribuer à **faire du Vercors un territoire accueillant et promouvant les pratiques cyclables, celle du quotidien pour ses habitants, celle des visiteurs** en séjour court ou long, ainsi que la pratique sportive. Il apportera un cadre au développement des aménagements de stationnement, de services, et d'outils de promotion, sera complémentaire des schémas cyclables élaborés par les communautés de communes en assurant une cohérence territoriale à l'échelle du massif du Vercors, au-delà des limites administratives et en relation avec les territoires voisins. Le schéma permettra de valoriser la découverte des « sublimes routes du Vercors » en vélo et vélo à assistance électrique (VAE).

Cette étude s'inscrit dans plusieurs axes stratégiques de la charte du Parc du Vercors :

- la stratégie de transition énergétique TEPos (territoire à énergie positive) visant à réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre ;
- le développement touristique du territoire qui - via Inspiration Vercors - promeut le vélo sous toutes ses formes comme outil de découverte.

La diversification et grands projets de l'Espace Valléen

En plus des trois actions phares décrites précédemment - **chemins de la liberté ; schéma vélo ; schéma d'accueil** -, le programme Espace Valléen (appuyé par les financements CIMA-POIA3 2021-2027*) permet **la poursuite des restaurations d'abris et de cabanes** avec de nouveaux projets en cours de définition (Côte chèvre à Châtillon-en Diois, Font Froide à Lans-en-Vercors, Pied frais à La Rivière, Nave à Autrans-Méaudre en Vercors, La Renardière à Montaud).

Le schéma d'accueil

Dans le contexte de nouvelle fréquentation et de nouveaux types de publics moins connaisseurs des codes de la montagne, le Parc naturel régional du Vercors et la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors œuvrent à un nouveau schéma d'accueil intégrant, dans une première phase, **une remise à plat de la signalétique d'accueil sur les sites majeurs sur la Réserve naturelle** (programme Espace Valléen).

D'autres accueils sur sites feront l'objet d'une attention particulière dans le cadre de ce schéma :

- Un projet de valorisation et de sensibilisation autour du **mont Aiguille** permettant de mieux expliquer l'esprit des lieux aux visiteurs.
- Sensibilisation et informations des publics aux **bonnes pratiques** notamment par l'intermédiaire d'Inspiration Vercors.
- Le **suivi de la fréquentation avec l'outil OutdoorVision** (zoom sur les inter-actions avec la métropole de Grenoble).
- Un groupe de travail spécifique à la **Gervanne** rendra ses conclusions avec un **plan d'actions opérationnel sur les questions de répartition de la fréquentation**.
- **Les liens de mobilité depuis les gares de Valence TGV et Grenoble jusqu'au Vercors** seront finalisés en lien avec les métropoles concernées. Cela consiste à mettre en place une information des services de mobilité devant les deux gares et d'officialiser des itinéraires de mobilité douce depuis les gares jusqu'au Vercors.

*Le Programme Interrégional du Massif des Alpes (POIA-FEDER) est un outil de développement destiné à l'ensemble du massif alpin situé sur les régions Auvergne Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur. Ce programme est financé par l'Europe, l'État et les deux régions. L'autofinancement est assuré par les structures assurant la maîtrise d'ouvrage des actions (intercommunalités, communes, Parc...).



© Johann Friedrich Naumann

Espèces à enjeux

- **Une nouvelle réintroduction du gypaète barbu** (hors programme LIFE) est envisagée en mai 2022 (en fonction de la réussite de la reproduction en captivité) avec l'association des Graines d'Éleveurs du Vercors qui financerait cette opération. La nouvelle d'une première ponte en milieu naturel dans le Vercors (en ce début d'année 2022) depuis plus de 150 ans et, par ailleurs, les dangers toujours bien présents qui pèsent sur cette espèce menacée de disparition, nous incitent à suivre avec attention cette reproduction : si tout va bien, un jeune s'envolera fin juillet 2022.

- **Suivi des autres espèces réintroduites** : la population de bouquetins des Alpes et leur répartition sur les falaises du territoire sont suivis, comme le succès de la reproduction des vautours fauves (150 couples environ en 2021). La mission d'équarrissage sur 30 communes pour 140 éleveurs se poursuit.

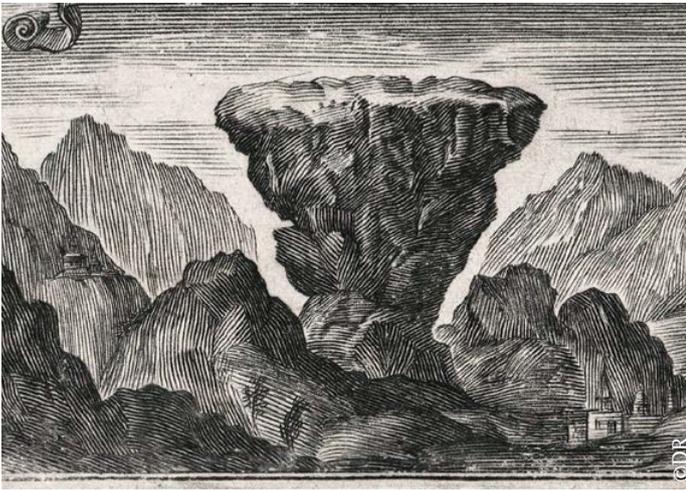
- **Le « Plan d'actions Vercors 2018-2023 : Loup & Territoire »** : le projet sur les **sélections de lignées de chiens de protection** sera poursuivi avec les éleveurs du territoire ; tandis que le projet sur l'introduction de vaches Hérens (supposées avoir la capacité de protéger ses congénères) dans les troupeaux en place sera mis en œuvre à partir de cette année.

Par ailleurs, **le volet sensibilisation se poursuivra avec des formations** pour les professionnels du tourisme et de l'éducation à l'environnement ainsi qu'avec un cycle de conférences grand public sur l'ensemble du territoire.

- **Petites chouettes de montagne** : un réseau de bénévoles naturalistes, accompagnés par nos soins, va **suivre la nyctale de Tengmalm et la chevêchette d'Europe, sur une vingtaine de secteurs** selon le protocole national élaboré par l'Office National des Forêts et la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Considérées comme des reliques glacières, il est important de voir comment elles réagissent au réchauffement climatique.

- **Les chiroptères**, espèces à fort enjeu sur le massif du Vercors, sont particulièrement **suivis sur les sites Natura 2000 de la Gervanne et de la Bourne, ainsi que sur l'ENS de la Molière et du Sornin.**

- **La tulipe sauvage** : la sauvegarde de cette espèce se poursuit **avec les agriculteurs locaux dans le Diois.** Cette année sera élaboré un nouveau plan de gestion sur les 10 communes du Diois concernées par cette espèce, en lien avec la communauté de communes du Diois et les services de l'État.

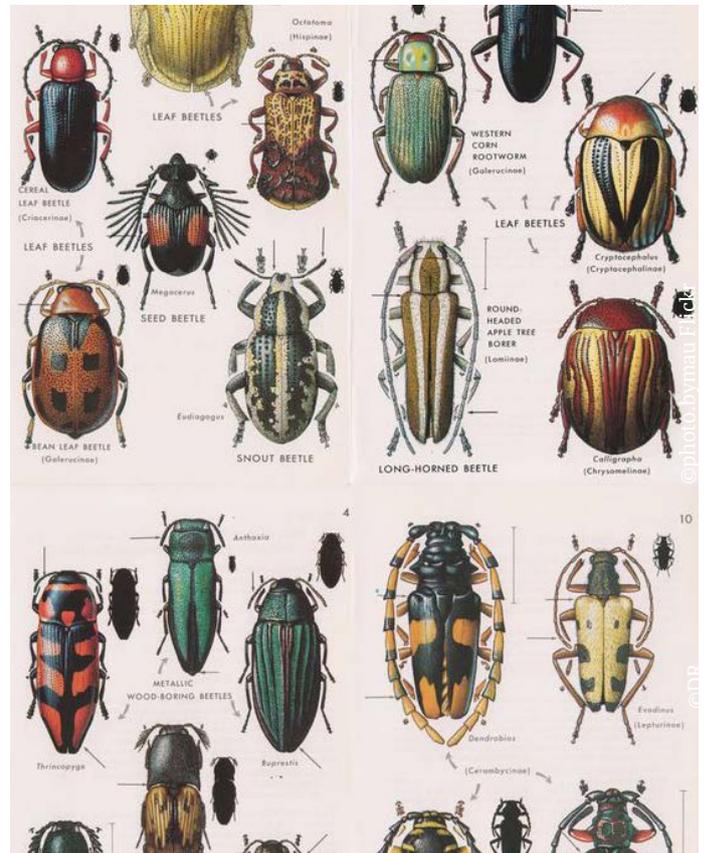


Espaces protégés

- **Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)** : animation et gestion des ENS du plateau de la Molière et du Sornin et de celui de Combe Laval. Au cours de l'année, il conviendra de finaliser les plans de gestion des sites des Ramées et de celui des Falaises pour cet automne (les démarches de concertation sont en cours) pour leur mise en œuvre dès l'hiver prochain. Par ailleurs, l'appui aux communes pour les autres Espaces Naturels Sensibles du territoire se poursuit.

- **Sept sites Natura 2000** sont gérés par le Parc naturel régional du Vercors, représentant 25% du territoire. L'année 2022 marque la révision des documents d'objectifs (DOCOB) des sites de la Bourne (à finaliser pour cette fin d'année) et celui des Hauts-Plateaux du Vercors (pour fin 2023). Des réunions de concertation seront menées pour rediscuter des enjeux et objectifs à mettre en place pour les prochaines années, suite à la réalisation des bilans des DOCOB actuels.

- **La Réserve naturelle nationale des Hauts Plateaux du Vercors (RNHPV)** : en lien avec la révision du DOCOB du site Natura 2000 des Hauts-Plateaux du Vercors, la RN-HPV engage l'élaboration de son futur plan de gestion, avec pour cette année, l'ambition de valider les enjeux et objectifs de ce prochain plan de gestion.



Connaissance et changement climatique

- **L'observatoire éco-climatique 2.0** : il s'agit de suivis biodiversité (flore, oiseaux communs et caractéristiques des prairies de fauche, lièvre variable, apollon...) et de suivis hydrologiques sur des sources des bassins versants de la Bourne et du Furon. Un bilan annuel est rédigé et diffusé, il permet de comparer les données récoltées de l'année avec quelques dizaines d'années de recul et d'observer des tendances.

- **De nouveaux suivis** seront mis en place comme celui sur la flore des alpages du site Natura 2000 des rebords méridionaux.

Biodiversité et écosystèmes

- Suite au lancement de l'**Atlas de la biodiversité communale (ABC)** sur 38 communes du territoire en fin d'année 2021 et avec la mise en place des « groupes locaux », les principales actions de sensibilisation (conférences, ateliers...) et d'amélioration des connaissances naturalistes (dont via les sciences participatives) vont être lancées sur les communes concernées.

- **La trame verte et bleue (TVB)** : en 2022, la cartographie réalisée sera mise à disposition des collectivités et porteurs de projets d'aménagement et les premières actions de préservation et/ou de restauration seront engagées.

- **Biodiversité et vieilles forêts** : poursuite du travail cartographique pour identifier ces vieilles forêts et de la sensibilisation des propriétaires publics et privés sur l'intérêt de ces vieux bois. En sites Natura 2000, d'autres contrats d'îlots de sénescence pourront être mis en place en 2022.



Ressources en eau

- **Préservation des ressources stratégiques en eau potable** : suite à l'étude menée sur ce sujet à l'échelle de l'ensemble du territoire, il s'agit de poursuivre la mise en œuvre du programme d'actions : lutte contre les pollutions diffuses (agriculture) et ponctuelles (assainissement), et intégrer ces ressources stratégiques dans les documents et politiques de développement (urbanisme...). Ceci passe par la mise en place d'un organe de gouvernance à l'échelle du Parc du Vercors et le renforcement de moyens pour l'animation de la démarche

- **Préservation des zones humides patrimoniales** : agir sur les zones humides où les enjeux sont les plus forts, en vue de leur préservation ou de leur restauration. Ce travail se décline en 2 axes :

- restauration du marais de Léoncel selon les préconisations du plan de gestion établi en 2017
- réalisation d'un plan stratégique de préservation des zones humides sur les Quatre-Montagnes, en partenariat avec le SYMBHI (syndicat de rivière en charge de la compétence GEMAPI sur les bassins versants Bourne et Furon).

- **Finalisation du bilan sur la ressource en eau sur la Réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors en lien avec les problématiques pastorales** : bilan des données, travail sur les questions de partage et de stockage de l'eau.

- **Étude spécifique sur le stockage de l'eau** : réalisation d'un inventaire des citernes existantes, souvent patrimoniales, fonctionnelles ou non. Cette opération, centrée sur le bassin versant de la Bourne, et plus particulièrement les secteurs de plateau (zones fortement karstiques), vise à identifier des moyens de stockage d'eau en tant qu'adaptation aux impacts du changement climatique.





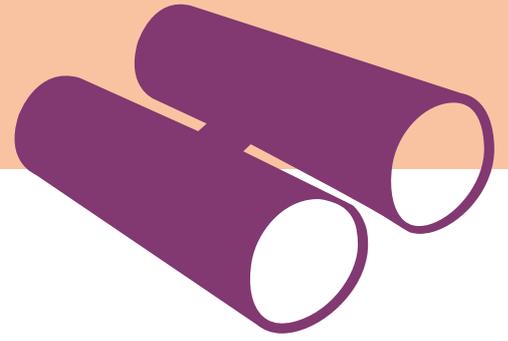
Sensibilisation, accueil

- **La gestion de la fréquentation** est toujours un point crucial sur l'ENS de la Molière et du Sornin. L'expérimentation menée en 2021 qui proposait pour l'accès à la Molière, des navettes bus comme seul accès motorisé possible au site (du 13 au 17 août), sera renouvelée suite à la concertation menée avec les acteurs concernés : le Parc naturel régional du Vercors accompagne la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors.

- Des travaux spécifiques auront lieu sur **les portes d'entrée principales de l'ENS de la Molière et du Sornin et de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors**. Des aménagements de parkings et de mobiliers d'accueil et d'interprétation (un second sentier sera conçu sur l'ENS) seront réalisés pour que les visiteurs non avertis prennent conscience qu'ils vont pénétrer un espace exceptionnel mais fragile.

- **Des agents d'accueil** seront à nouveau recrutés sur l'ENS de la Molière et du Sornin et sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors. Ces agents auront pour mission d'aller au contact des visiteurs de ces espaces protégés pour veiller à ce qu'ils soient respectueux de ces espaces et des usages présents (notamment le pastoralisme).

- D'autres actions seront engagées sur le volet « **sensibilisation et éducation à l'environnement** » : la mise en place d'un projet culturel sur l'ENS de Combe Laval, des formations à destination des socio-professionnels sur la problématique loup, des soirées de projection/débat « grand public », des programmes scolaires...



Le projet de charte poursuit son chemin de validation jusqu'à l'enquête publique

- Le projet de charte a été arrêté par le comité syndical du 12 décembre 2020, cela signifie qu'il a été considéré comme suffisamment abouti pour faire l'objet des différentes consultations prévues dans la procédure.

La procédure doit s'achever en 2024, date de fin de validité du label Parc naturel régional pour le Vercors. D'ici là, le projet de charte pourra encore évoluer avant d'être stabilisé dans sa forme définitive.

- **En 2022, un dispositif d'évaluation simple et efficace** doit être élaboré et présenté lors du comité syndical de mars 2022.

- **La charte** fera l'objet de **présentations aux élus dans chaque secteur**.

- **Les remarques du Conseil national de protection de la nature** (avis du 20 décembre 2021), et celles **de la Fédération des Parcs naturels régionaux** (avis du 13 octobre 2021), seront autant que possible **prises en compte** dans la formulation et la présentation finale de la charte.

- La charte sera soumise à **enquête publique** au cours du second semestre 2022.

- **En 2023**, chacune des collectivités décidera de rester, d'intégrer ou non le Parc.

Tous les documents de la charte sont consultables :

www.parc-du-vercors.fr/charte-en-revision

83 communes du Parc naturel régional du Vercors, 5 villes-portes et 1 commune associée

Auberives-en-Royans
Autrans-Méaudre en Vercors
Beaufort-sur-Gervanne
Beauvoir-en-Royans
Bouvante
Chamaloc
Château-Bernard
Châtelus
Châtillon-en-Diois
Chichilianne
Choranche
Claix (partiellement classée)
Clelles
Cognin-les-Gorges
Combovin
Corrençon-en-Vercors
Crest (ville-porte)
Die
Échevis
Engins
Fontaine (partiellement classée)
Gigors-et-Lozeron
Glandage
Grenoble (ville-porte)
Gresse-en-Vercors
Izeron
La Chapelle-en-Vercors
La Motte-Fanjas
La Rivière
Lans-en-Vercors
Laval-d'Aix
Le Chaffal
Le Gua
Léoncel
Lus-la-Croix-Haute
Malleval-en-Vercors
Marignac-en-Diois
Mens (commune associée)
Miribel-Lanchâtre
Le Monestier-du-Percy
Montaud
Noyarey (partiellement classée)
Omblyze
Oriol-en-Royans
Percy
Plan-de-Baix
Ponet-et-Saint-Auban
Pont-en-Royans
Presles
Rencurel
Rochechinard
Romans-sur-Isère (ville-porte)
Romeyer
Rovon
Sassenage (partiellement classée)
Seyssinet-Pariset (partiellement classée)
Seyssins (partiellement classée)
Saint-Agnan-en-Vercors

Saint-Andéol (Drôme)
Saint-Andéol (Isère)
Saint-André-en-Royans
Saint-Gervais
Saint-Guillaume
Saint-Jean-en-Royans
Saint-Julien-en-Quint
Saint-Julien-en-Vercors
Saint-Just-de-Claix
Saint-Laurent-en-Royans
Saint-Marcellin (ville-porte)
Saint-Martin-de-Clelles
Saint-Martin-en-Vercors
Saint-Martin-le-Colonel
Saint-Michel-les-Portes
Saint-Nazaire-en-Royans
Saint-Nizier-du-Moucherotte
Saint-Paul-lès-Monestier
Saint-Pierre-de-Chérennes
Saint-Quentin-sur-Isère (partiellement classée)
Saint-Romans
Saint-Thomas-en-Royans
Saint-Paul-de-Varces
Sainte-Croix
Sainte-Eulalie
Vachères-en-Quint
Varces-Allières-et-Risset (partiellement classée)
Vassieux-en-Vercors
Veurey-Voroize (partiellement classée)
Villard-de-Lans
Vinay (ville-porte)

Les communes intégrées au périmètre d'étude de la charte 2023-2038

Diois

Boulc
Saint-Roman
Solaure-en-Diois

Gervanne

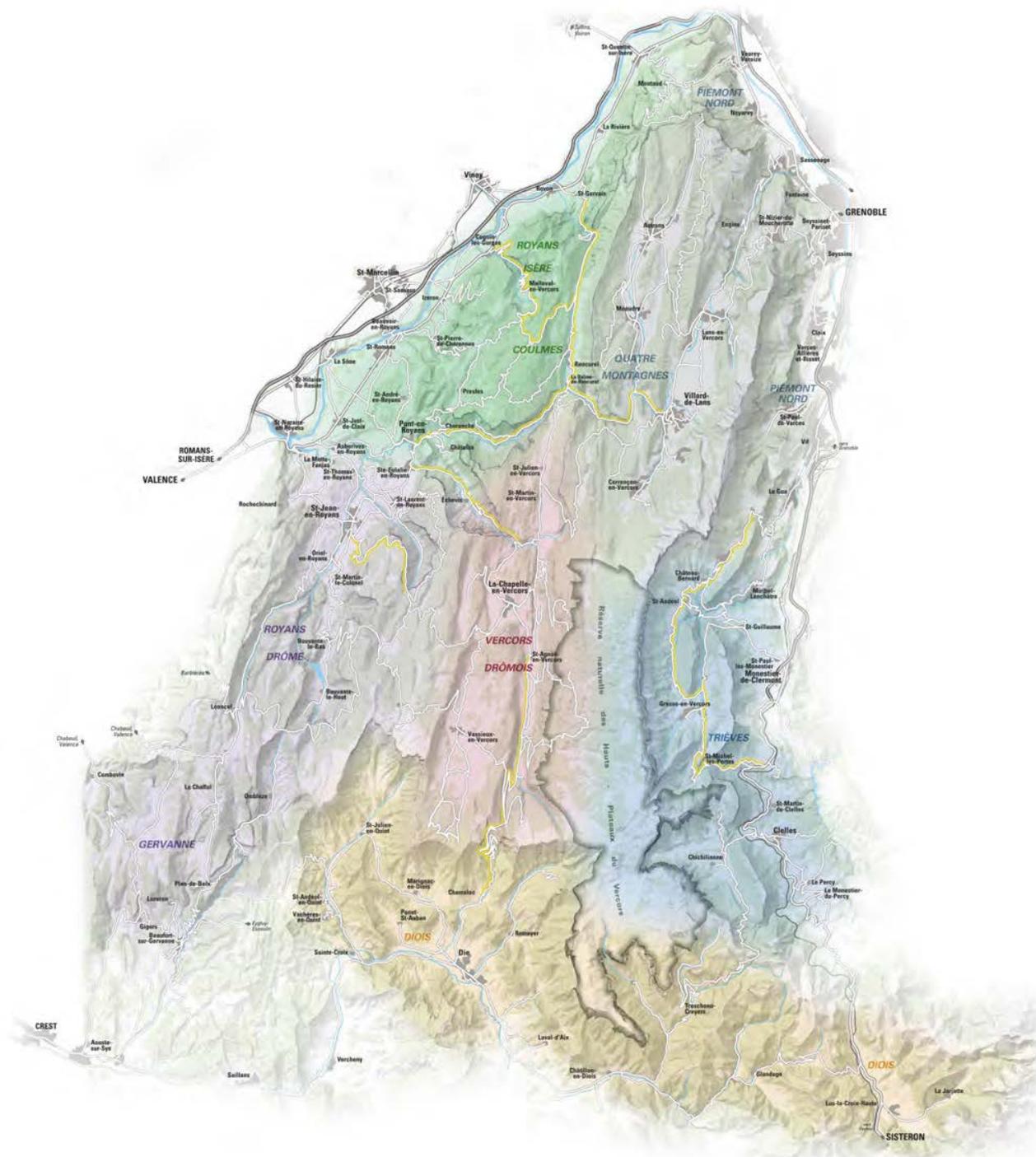
Cobonne
Eygluy-Escoulin
Montclar-sur-Gervanne
Suze
Véronne

Raye-Monts du Matin

Barbières
Barcelonne
Beauregard-Baret
Châteaudouble
Hostun
La Baume-Cornillane
La Baume-d'Hostun
Montvendre
Ourches
Peyrus
Rochefort-Samson
Saint-Vincent-la-Commanderie
Vaunaveys-la-Rochette

Trièves

Lalley
Saint-Maurice-en-Trièves



Le fonctionnement du syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors est financé par les communes adhérentes au Parc, par les communautés de communes du Diois, du Trièves, du massif du Vercors, du Royans Vercors, du Val de Drôme, de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté, Grenoble Alpes Métropole, par l'État, la région Auvergne Rhône-Alpes, les départements de la Drôme et de l'Isère.

Parc naturel régional du Vercors

Maison du Parc
 255, chemin des Fusillés
 38250 Lans-en-Vercors
 Tél. : 04 76 94 38 26
www.parc-du-vercors.fr